

**LIRE LA PRESSE**  
LE COMPTE RENDU, LA SYNTHÈSE  
**COMPTES RENDUS**

**TEXTE 1 : LE VELO C'EST SERIEUX (PAGE 15)**

**Expliquez les expressions suivantes utilisées par l'auteur du texte p. 15.**

Paragraphe 2

1. « Le vélo reste le parent pauvre. »
2. « Cet effort parfois proche du bricolage. » Que signifie habituellement le mot « bricolage » ? A quel terme s'oppose-t-il alors ? Quel sens a-t-il dans ce contexte ?

Paragraphe 5

1. « Un mode accessoire. »
2. « Un gadget auquel il faut bien sacrifier une fois par an. »
3. « Les marginiaux autophobes. »
4. « Le vélo, ça ne prendra jamais en France. »
5. « Vélo de fonction. »

Paragraphe 6

1. « Son usage n'est pas une affaire de chromosomes. »

**TEXTE 1 : LE VELO C'EST SERIEUX**  
**CORRIGES**

Paragraphe 2

1. Le parent pauvre d'une famille est un membre moins aisé que les autres et pour qui le reste de la famille ressent de la pitié. Ici le vélo, parmi tous les moyens de transports urbains qui existent, est celui pour lequel les municipalités investissent le moins et qui a le moins de succès.
2. Le bricolage désigne l'action de réparer, arranger chez soi en amateur, de façon provisoire. Ce n'est souvent pas un travail sérieux ni soigné. Il s'oppose à un travail consciencieux fait par un professionnel. Dans cet article, son emploi signifie que les pistes cyclables aménagées par les municipalités ne sont ni suffisantes, ni efficaces, ni sérieusement conçues.

Paragraphe 5

1. Un moyen secondaire, qui n'est pas essentiel.
2. Le vélo est considéré par certains comme un gadget, c'est à dire un objet nouveau, amusant parfois et souvent inutile mais auquel qu'il faut bien se soumettre puisque que c'est la mode.
3. Les marginaux sont des personnes vivant en marge de la société, souvent asociaux et détestant la voiture.
4. L'usage du vélo ne réussira pas à se généraliser en France. (remarquez l'emploi de « ça » ici péjoratif).
5. Un vélo fourni par l'employeur uniquement dans l'exercice de son métier. On parlera surtout de « voiture de fonction » ou « d'appartement de fonction », avantages généralement réservés aux fonctionnaires.

Paragraphe 6

1. Le choix de se servir d'un vélo ne peut pas s'expliquer par la présence d'un facteur héréditaire chez l'utilisateur.